

Recours au Règlement

Daviault
de Savoye
Duceppe
Fillion
Gagnon (Québec)
Godfrey
Graham
Guimond
Kraft Sloan
Langlois
Leroux (Richmond—Wolfe)
Marchand
Ménard
Minna
Picard (Drummond)
Ringuette—Maltais
St-Laurent

de Jong
Debien
Dumas
Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)
Gauthier
Godin
Guay
Knutson
Lalonde
Lavigne (Beauharnois—Salaberry)
Loubier
McLaughlin
Milliken
Nunez
Pomerleau
Sauvageau
Tremblay (Rimouski—Témiscouata)—52

CONTRE

Députés

Abbott
Anderson
Asselin
Bellemare
Bertrand
Boudria
Bridgman
Brown (Oakville—Milton)
Bryden
Canuel
Chan
Collins
Crawford
Deshaies
Discepolo
Epp
Frazer
Gilmour
Gouk
Grose
Hanger
Harper (Calgary West/Ouest)
Harris
Harvard
Hermanson
Hill (Prince George—Peace River)
Hubbard
Irwin
Jacob
Jordan
Kirkby
Lastewka
LeBlanc (Cape/Cap-Breton Highlands—Canso)
Lefebvre
Loney
Maloney
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McClelland (Edmonton Southwest/Sud-Ouest)
McGuire
McTeague
Meredith
Mills (Red Deer)
Murphy
Nunziata
O'Reilly
Penson
Pickard (Essex—Kent)
Proud
Reed
Ringma
Scott (Skeena)
Shepherd
Skoke
Speaker
Steckle
Strahl
Thalheimer
Valeri
Venne
Volpe
Wayne
White (Fraser Valley West/Ouest)

Ablonczy
Assadourian
Bélair
Benoit
Bonin
Breitkreuz (Yorkton—Melville)
Brown (Calgary Southeast/Sud-Est)
Brushett
Calder
Chamberlain
Chrétien (Frontenac)
Cowling
Culbert
DeVillers
Easter
Flis
Gagliano
Goodale
Grey (Beaver River)
Grubel
Hanrahan
Harper (Simcoe Centre)
Hart
Hayes
Hill (Macleod)
Hopkins
Iftody
Jackson
Jennings
Kerpan
Landry
Lebel
Lee
Lincoln
Malhi
Manning
Mayfield
McCormick
McKinnon
Mercier
Mills (Broadview—Greenwood)
Mitchell
Murray
O'Brien
Payne
Phinney
Pillitteri
Ramsay
Rideout
Schmidt
Serré
Silye
Solberg
St. Denis
Stinson
Szabo
Thompson
Vanclief
Verran
Wappel
Wells
Williams—124

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Nil/Aucun

• (1210)

Le président suppléant (M. Kilger): Je déclare la motion rejetée.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE DÉCORUM À LA CHAMBRE

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement en citant le commentaire 501 dans la sixième édition du *Beauchesne* et la décision que le Président a rendue en juin dernier concernant la production de pièces à la Chambre. La députée de Halifax affiche une pièce qui m'apparaît irrecevable à la Chambre.

Le président suppléant (M. Kilger): Je remercie le député de Lethbridge pour son intervention. Permettez-moi de consulter les services du greffier un moment.

Le député de Lethbridge soulève une question qui se rapporte à une décision rendue par le Président juste avant le congé d'été. Étant donné que j'occupe actuellement le fauteuil, je tiens à me prononcer d'une façon conforme à cette décision.

J'avoue ne pas avoir vu moi-même la pièce en cause, qu'il s'agisse d'un macaron ou quoi d'autre. Cependant, si cette pièce a attiré l'attention du député ou d'autres personnes, nous signalons à tous les députés la décision rendue par le Président, en juin dernier, concernant la production de pièces, notamment de boutonniers. La présidence s'efforcera d'interpréter la décision d'une façon uniforme tout au long de la session en cours.

• (1215)

Je remercie donc le député de Lethbridge de son intervention. Je regrette de ne pouvoir agir autrement. Je répète que, personnellement, je n'ai pas vu la pièce en question. Cette intervention nous permet de rappeler la décision rendue en juin et de déclarer que nous entendons la respecter dans le même esprit qu'avait le Président au moment où il l'a rendue.

Je remercie le député de Lethbridge de son intervention.

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): J'invoque le Règlement, monsieur le Président.